



Merci à tous pour votre participation

Il est toujours possible de commander les photos au secrétariat de mairie. Le tirage 18x24 est à 5 euros

Les bénéfices serviront à financer un nouveau projet culturel



Salon d'Amandine
Coiffure Femme - Homme - Enfant

- Espace enfants
- Espace esthétique



455, rue de Bourgogne - 21410 PONT-DE-PANY - 03 80 54 30 23
Ouvert du lundi au samedi (non stop le samedi). Fermé mercredi après-midi.

Bruno LACHICHE

Vente,
Entretien, SAV
adoucisseur d'eau
toutes marques,
piscine privée

54 bis rue Boudrot
21410 MALAIN
Tél. 03 80 23 62 80
Port. 06 28 04 82 18
E-mail : bruno.lachiche@dbmail.com

sbelec21@hotmail.fr

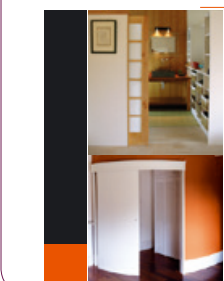


SB ELEC
électricité générale
neuf et rénovation

Bouttefray Sébastien
3 petite rue gaudot
21410 Mâlain

tel: 06.79.70.51.56

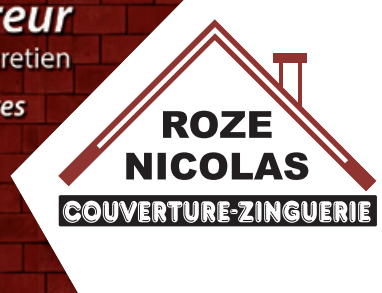
Menuiserie intérieure - Menuiserie extérieure
Mezzanines, parquets, portes, fenêtres, placards, cuisines...
Mobilier contemporain - Agencements

SARL menuiserie de l'Ouche

Olivier Souverbie - 15 rue de l'Eglise - 21410 Mâlain
03 80 54 23 08 - 06 03 87 89 95
menuiseriedelouche@orange.fr

Artisan Couvreur
Neuf - Rénovation - Entretien
Tous types de couvertures
Tuiles - Ardoises...
Zinguerie
Cuivre - Zinc - Inox...



ROZE NICOLAS
COUVERTURE-ZINGUERIE

21410 MÂLAIN
www.couverture-zinguerie-roze.com

09 50 18 53 94
06 24 16 45 71

L'ARBRE À CAMES

Garage AUTO
Réparations MOTO & QUAD

David MASSON
Zone des Combets
21410 Fleurey-sur-Ouche
Tél : 06.07.51.34.94



Jardinerie Fleuristerie
Horticulture Pépinière

Marc GALLARDO

21 rue de l'Eglise
21410 Mâlain
tél. 03 80 23 62 39
port. 06 04 15 35 45
fax : 03 80 49 72 45

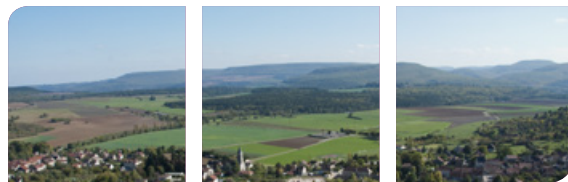
Ouvert tous les jours
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
sauf dimanche après midi



CyberZen
informatique

11 rue du Mont Chauvin
21410 MALAIN
Tel : 03.80.23.68.29
Tel : 06.50.33.41.76
cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr

ASSISTANCE // DÉPANNAGE // INSTALLATION // FORMATION



Solidarité

Le 2 octobre dernier, un incendie est survenu dans une maison de notre village. Incendie dans lequel une famille a tout perdu, mais d'où sont sortis sains et saufs les parents et leurs deux enfants. La réalité bascule, tous nos repères s'effacent. Les souvenirs matériels de la vie disparaissent.

La solidarité des habitants de Mâlain n'a pas tardé à se manifester, Un élan qui a largement dépassé les frontières de la commune.

Vous avez tendu vos mains et vos oreilles, montrez que la vie est toujours présente. La volonté que vous avez manifestée prouve votre attachement aux hommes, aux choses de la vie.

Qu'attendre de plus d'un village mobilisé dans son entier, qui écrit avec son cœur le mot solidarité pour redonner du sens à l'existence sinistrée de quatre des siens.

Je suis très fier d'être mâlinois, fier de la solidarité spontanée des habitants de notre territoire envers les victimes, fier aussi de l'efficacité de notre conseil municipal, de nos employés communaux et de notre CCAS pour organiser les premières aides.

La municipalité s'était engagée à mettre « l'humain » au cœur de ses préoccupations et nous sommes heureux de voir que c'est le cas aussi pour bon nombre d'entre vous. Si un jour l'un d'entre nous est démuné, c'est réconfortant de penser que nos voisins, nos amis, des personnes que nous côtoyons parfois sans même les connaître, seront présentes pour nous venir en aide.

Le 11 octobre, nous inaugurons deux projets qui permettent à notre village d'exister, de développer un lien social entre les villageois. Une exposition photo et un

poulailler communal ne sont certes pas des projets structurants pour une commune mais ce sont des projets qui permettent aux habitants de collaborer, de se rencontrer, de se connaître, de se construire une identité. Ce sont deux aventures collectives qui font vivre notre village qui a une voix, une vie propre.

L'exposition «A Mâlain j'aime» est très touchante et joyeuse. Les photos résument le bonheur de vivre à Mâlain. En plus d'être écologique, puisqu'il participe à la réduction des déchets, la création d'un poulailler communal est un vrai projet collaboratif.

Vendredi 13 novembre, des attentats barbares étaient commis au cœur de notre capitale. Les dealers de haine ont toujours pour objectif de défaire les liens de solidarité et de fraternité qui nous unissent dans le but de déstabiliser notre société.

La force de nos convictions humanistes ne doit pas faiblir, continuons à mettre en œuvre la solidarité car il n'y a pas d'autres moyens de vivre ensemble. Face à la barbarie, l'histoire nous a enseigné que c'est la seule vraie réponse possible.

Continuons à être unis, fiers de notre village, confiants en l'avenir, ce sera notre forme de résistance, ici, à Mâlain.

Nicolas BENETON

➡ remerciements

Nous avons été très touchés par votre aide suite à l'incendie qui a détruit notre maison. Nous tenons à remercier les Mâlinois et la municipalité pour les dons reçus mais aussi pour le soutien de chacun.

Isabelle et Didier MILLERON



→ 22 juin 2015

Excusé : D.CHIAOUI (pouvoir à P. CHAUVENET)

Le Conseil tient à remercier chaleureusement l'Association des Sorcières pour la réussite de sa dernière manifestation et bien au-delà, pour le climat d'entraide et de solidarité généré par cette fête. Encore un grand merci à tous les bénévoles pour ce qu'ils apportent à notre village.

Le conseil :

1) Suite à la première rencontre avec le bureau d'étude, décide des modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée du PLU portant sur la création d'un secteur spécifique de la zone naturelle pour permettre l'implantation d'une exploitation agricole (délibération intégrale et arrêté affichés en mairie).

2) Vote la décision modificative n°1 du budget communal (mouvements de crédits ne générant pas de changement au résultat prévisionnel de clôture).

3) Donne son accord pour apporter les modifications nécessaires sur le poste privé communal de la station d'épuration en vue du raccordement électrique sur ce poste de l'exploitation agricole de Monsieur DEULVOT.

4) Accepte de reverser à la communauté de communes les fonds reçus au titre du « fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires », cette dernière assurant la mise en œuvre des NAP (nouvelles activités périscolaires) dans le cadre de sa compétence exclusive dans ce domaine.

5) Approuve les termes de la nouvelle convention à signer avec la communauté de communes relative au fonds de concours pour les travaux d'entretien des voies communales à vocation d'intérêt communautaire (seuil porté à 4000€ avec participation de 50%) et maintient à 25€ le coût horaire du travail effectué par l'agent communal (y compris frais annexes).

6) Suite à l'analyse du dossier d'aménagement des voiries départementales du village, élaboré par les services du Département (MICA), autorise le Maire à lancer une consultation restreinte pour mission d'Aide à Maîtrise d'Ouvrage pour ces travaux.

7) En vue du remplacement de Mme Mairie-Laure GOTILLOT, décide de la création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique 2ème classe, à raison de 9h30 hebdomadaires en période scolaire.

8) Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux rue Maurice Béné,

- Accepte le nouvel estimatif proposé par le SICECO (participation de la commune ramenée à 33.000€ H.T.)

- Sollicite l'aide financière du Département pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques,

- Autorise le Maire à signer avec le SICECO les conventions et autorisations relatives aux servitudes engendrées par les travaux sur la parcelle A1163 appartenant à la commune,

- Charge le Maire de la rédaction de l'arrêté de circulation nécessaire au bon déroulement des travaux, et de l'information des riverains.

9) Choisit l'Entreprise VASSEUR à Ancey pour la réalisation des divers travaux de voirie proposés par le Pôle technique, rue Maurice Béné et rue de la Grande Place, pour un montant de 10.625,28€ TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil

Surseoit à délibérer sur les propositions de l'ONF quant aux prochaines coupes de bois au Mont Chauvin, dans l'attente d'informations complémentaires sur les modalités de vente de ces coupes.

N'est pas favorable à l'embauche d'une personne pour le remplacement de l'agent communal pendant ses congés d'été (prévoir le calendrier d'arrosage en conséquence).

Constate que les devis promis par la Société BERTRAND avant le 18 juin n'ont toujours pas été réceptionnés.

Prend note des réunions à venir :

- * Info sur les communes nouvelles à Sombernon le 23 juin

- * Réunion préparatoire travaux d'enfouissement rue Maurice Béné le 24 juin à 09h00

- * Visite de Côte-d'Or Tourisme pour les classements villages fleuris et concours des petits jardiniers le 2 juillet

- * Atelier poulailler communal le 18 juillet

- * Journée citoyenne (nettoyage salle des fêtes) le 5 septembre à 09h00

- * Prochain conseil municipal : jeudi 10 septembre.

Invite les habitants du village à participer aux festivités des 13 et 14 juillet.

Le Maire – Nicolas BENETON

→ Etat Civil



Décès



Madame Jacqueline FOUARD, le 29 juin
Madame Adrienne SAINT-DIZIER, le 16 octobre

***Nous nous joignons à la peine
des familles et de leurs proches.***

Naissances



Théo CHABANNE le 2 juillet
Hugo MARTINEAU le 3 septembre
Lucian et Roman MORACCHINI KRÄMER
le 21 octobre
Ethan HUYGEN, le 4 novembre
Eden LAGNEAU, le 14 novembre

Félicitations aux heureux parents !

Nouveaux Mâlinois



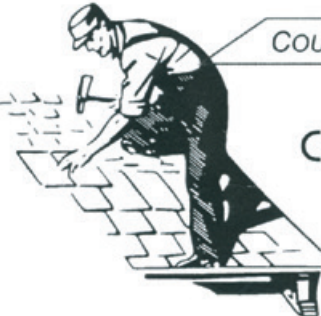
Monsieur et Madame PARET, 16 rue Maurice Béné
Alexandre BEAUDRY et Valérie LE MESLE, 26 rue Boudrot
Cyril BEAULIEU et Aurélie CLEMENT, 21 rue du Pont
Madame Evelyn DEVELLE, rue du Pont
Monsieur et Madame GERON, 28 rue Boudrot
Madame AUTUORO, rue du Mont Chauvin
Madame MAROILLER, rue de la Ferme

*Le conseil municipal et les services municipaux
vous souhaitent la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter
en mairie, et surtout à vous faire connaître si vous avez été
oubliés.*

Mariages



Alexandre LESOEUR et Audrey LATRU le 11 juillet
Félicitations aux jeunes mariés !



COUVERTURE - ZINGUERIE

Christophe BORDE

6 rue de la Poste
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02

Tabac - Presse - Loto
de la Vallée de l'Ouche

NON STOP 6h / 20h - 7J/7

44 grande rue du haut - Fleurey-sur-Ouche
03 80 33 66 34



cardi&Too
Boutiques
cardiToo
Passage Darcy, Dijon



Grafitek
sTudiocréaTiongrafik
21410 Mâlain | 06 16 27 14 88
www.grafitek.fr



Conception graphique | Internet | Impression



→ 10 septembre 2015

→ Excusés : F.DUSSET (pouvoir à P.CHAUVENET)
J.D.MULLMAIER (pouvoir à A.LEMAIRE)

Le Conseil remercie Monsieur Jean-Philippe MONTUELLE pour sa présentation des services de l'ONF et ses explications sur le mode de gestion de la forêt communale par ces services.

LE CONSEIL

1) Accepte le devis de l'ONF relatif aux travaux de dégagement manuel de plantations, pour un montant de 938,69€ TTC .

2) Décide de la destination des coupes ONF pour l'exercice 2016 et de leur mode de vente.

3) Valide le montant de l'attribution de compensation à verser à la commune par la communauté de communes pour l'exercice 2015 (17 260€).

4) Approuve le devis de ERDF pour la modification du poste de la station d'épuration, pour un montant de 4919,98€ TTC .

5) Modifie la création d'emploi faite lors de la dernière séance, afin d'ajouter les heures nécessaires au remplacement de l'agent démissionnaire qui assurait jusqu'alors l'entretien des classes élémentaires pendant les vacances scolaires.

6) Choisit Madame JACOTOT (SEQUANA PAYSAGE) pour assurer l'aide à la maîtrise d'ouvrage des travaux de sécurisation des carrefours, pour un montant de 6045€ H.T .

7) Demande au SICECO l'inscription dans leurs prochains programmes de travaux de l'enfouissement des réseaux rue Maurice Béné (la partie restante) + Petite rue de l'Eglise + rue de la Poste + rue du Pont.

8) Décide, à 7 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, de maintenir à 5% le taux de la taxe d'aménagement.

9) Retient l'offre de l'Entreprise ROUSSEL pour le nouveau contrat d'approvisionnement en plaquettes pour la chaufferie, avec une marge de négociation possible entre 74€ et 76€ H.T. La tonne.

10) Après une nouvelle consultation, opte pour la Société GROUPAMA pour les contrats d'assurance de la commune (bâtiments : 3441€ TTC annuels, et sans changement de tarif pour le véhicule).

11) Renouvelle pour 4 ans, dans les mêmes conditions que précédemment, la convention d'utilisation de la salle des fêtes par le Judo Club de la Vallée de l'Ouche.

12) Approuve l'agenda élaboré pour la programmation des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

13) Décide de résilier l'adhésion de la commune aux services du GIP e-Bourgogne (plateforme de mise en ligne et de consultation des marchés publics), un service similaire pouvant être mis à disposition par la Communauté de Communes.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil : n'est pas favorable à la signature d'un contrat d'entretien pour les bouches et poteaux d'incendie, mais demande au Pôle technique de programmer les travaux nécessaires au maintien de ces installations dans un état de bon fonctionnement.

Suite à un courrier des riverains, décide d'ajourner la décision d'interdire à la circulation la voie communale n°3, tout en restant vigilant sur l'usage intempestif de cette voie.

Décide ne pas exercer son droit de préemption sur l'acquisition des parcelles A1403 et A1404 .

Est informé que, dans l'urgence, il a été procédé à la démolition du portique des anciennes mines surplombant le chemin rural n°10, suite à un impact provoqué par une entreprise de débardage de bois sur la Commune d'ANCEY.

Prend connaissance du DIRE de Maître CLEMANG dans le litige opposant la Commune aux consorts BAVOIL, suite au pré-rapport présenté par l'expert.

Demande réflexion sur la proposition du Pôle Technique de démolir l'actuelle « buvette » et de la reconstruire sous une autre forme (agglos ?, espace fermé ou non ?, etc).

Est informé que la commune de Mâlain a été sollicitée pour être point d'accueil (le mercredi 3 août 2016) de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

Rappelle que les dates des élections régionales sont fixées aux 6 et 13 décembre et invite les nouveaux arrivants à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre.

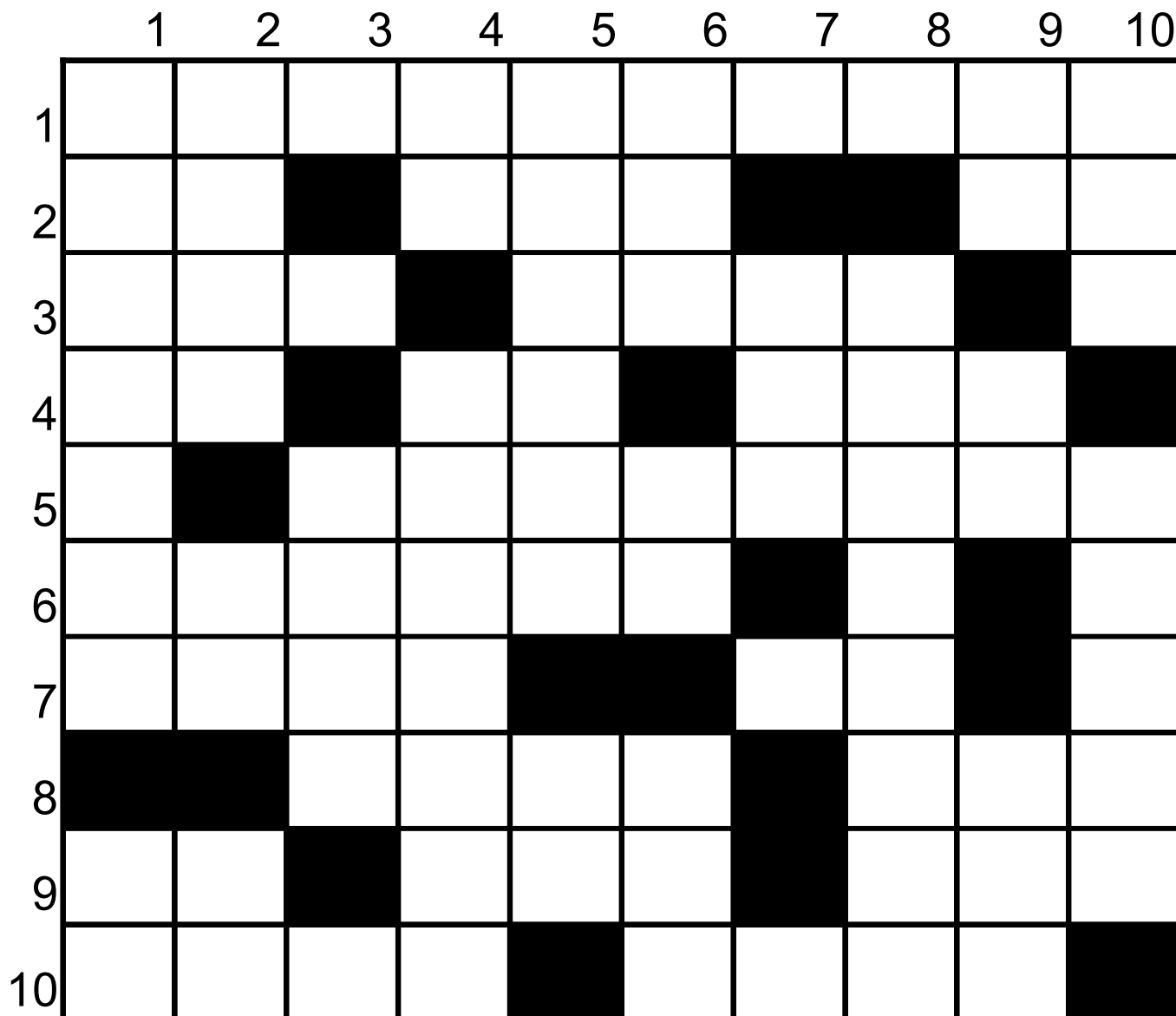
Invite les habitants du village à participer à :

* l'assemblée générale du Foyer rural le 14 septembre

* la double inauguration du 11 octobre à 11h00 (À Mâlain, j'aime... et le poulailler communal)

* l'assemblée générale du Comité des Fêtes le 30 octobre à 19h00

Fixe au 9 novembre la date de la prochaine réunion du Conseil municipal.



HORizontalement

- 1- Actions de mettre un liquide dans le 1 vertical
- 2- Constituant du squelette ; sans relief ; parties d'un tout
- 3- Arrivés en ce monde ; la côte viticole n'en manque pas |
- 4- Négation ; direction ; fatigué
- 5- Cru renommé de la côte chalonaise
- 6- Pour le vin on dirait plutôt bouquets
- 7- Boîte à suffrages ; règle de dessinateur
- 8- Coin perdu ; négation
- 9- Pronom personnel masculin ; mesure agraire ; infusion
- 10- En Bourgogne on parle de pièces ; belle fleur parfumée

VERTICALEMENT

- 1- Récipient en bois formé de douelles ; porte-bouteilles
- 2- Tentée ; le Bourguignon les roule ; pris connaissance
- 3- ,,Beuvray dans le Morvan
- 4- Déshabillé ; mettras des graines en terre
- 5- Adverbe de temps ; métal précieux
- 6- Dépôt au fond du tonneau ; symbole du césium ; continuer à la fin
- 7- Participe passé météorologique
- 8- Le vigneron les taille en hiver
- 9- Conjonction ; pronom personnel réfléchi ; appel
- 10- Petite patronne ; un département bourguignon

➡ À la bibliothèque...

Maria MARTIN, pour les bibliothécaires.



Petite révision de rentrée pour les habitués et informations utiles pour les nouveaux arrivants dans notre beau village.

Vous aimez lire et vous souhaitez emprunter quelques livres à la bibliothèque municipale. Comment ça fonctionne ?

Vous pouvez emprunter 3 livres et 2 périodiques pour une durée de 1 mois, après une inscription à la bibliothèque. L'inscription et le prêt des livres sont gratuits. Une carte vous est délivrée qui vous permet d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes Ouche et Montagne, à savoir : Ancey, Fleurey-sur-Ouche, Giséy, Lantenay, Pasques, Mâlain, Sainte-Marie-sur-Ouche, Sombornon, Velars-sur-Ouche.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le fonds d'ouvrages des bibliothèques depuis votre domicile, via internet, le lien : <http://ccvo.bibli.fr/opac/>. La page d'accueil vous permet de consulter l'annuaire et les horaires d'ouverture des 9 bibliothèques et de découvrir tous les livres proposés. Pour consulter vos prêts en cours, réserver un document, vous devrez vous identifier en portant dans la case « identifiant » la première lettre de votre prénom en minuscule, suivie sans espace de votre nom de famille, toujours en minuscules. Dans la case « mot de passe », vous inscrirez votre année de naissance.

Notre fonds d'ouvrages pour adultes et enfants de tous âges, romans, documentaires, bandes dessinées, mangas, entre autres, est renouvelé chaque année, avec l'achat de livres récemment parus que nous vous invitons à découvrir,

le mardi : de 16 h à 17 h 30

le samedi : de 11 h à 12 h



Par ailleurs, avec son bibliobus, la médiathèque de Côte-d'Or met à notre disposition des ouvrages régulièrement tout au long de l'année. Le prochain passage dans notre village est prévu mercredi 9 décembre 2015. Encore un choix de livres que vous pourrez emprunter à partir de cette date.

Une nouveauté cette année : Un club de lecture. C'est quoi ? C'est un groupe de lecteurs qui aime se retrouver à la bibliothèque le dernier jeudi de chaque mois à 17 h pour échanger sur une passion commune, la lecture. Nous discutons d'un livre, d'un auteur, choisis ensemble. Ces moments conviviaux s'adressent à toutes les personnes qui aiment les livres et souhaitent parler de leurs ressentis à la lecture des livres qu'elles ont aimés...ou pas...le débat qui s'installe parfois est alors très intéressant. Vous souhaitez en faire partie ? Venez essayer et voir comment cela se passe.

Aux lecteurs assidus comme aux nouveaux que nous aurons le plaisir d'accueillir, je leur dis donc,

A très bientôt.

Frédéric CRUCET Tél. : 03 80 23 60 72
06 15 48 02 66

**Création
et entretien
d'espaces verts**



N° Siren : 489 169 615 RCS Dijon 26, rue Gaudot - 21410 Malain

PIL'VITE
Robert MEROT

**Piles spéciales
Accus téléphone**

Toutes réparations horlogères
MONTRES - PENDULES - HORLOGES

C.C. "Les Géants"
48 rue de Longvic
21300 CHENOVE

Tél. 03 80 40 29 48

→ Notre village

par Jean Toulouse



poulailler communal

Nous avons pris nos quartiers depuis le 18 octobre. Chaque jour les enfants de l'école s'occupent de nous et les week-end, ce sont les habitants du village qui prennent le relais.

Si vous aussi vous souhaitez prendre soin de nous, pensez à vous inscrire en mairie, auprès de Francette, aux heures d'ouvertures
au **03 80 23 60 52**
ou mairie.malain@wanadoo.fr

Promis, nous vous donnerons des œufs !

En attendant vos déchets alimentaires sont toujours un régal pour nous.

Les flèches malinoises

Au versant du levant gravissent les pieds de vigne,
La Verde et Paradis sont baignés de soleil,
En face, le Mont-Chauvin, plus secrète merveille,
Sur ses pentes assombries, les grands pins noirs s'alignent !

De Baulme à Pont d'Pany, le ruisseau qui dévale
Fait entendre à tout vent, son murmure musical,
Son long ruban d'argent sinue dans la nature.

Cette perle du Val d'Ouche, autrement dit Mâlain,
Attire sur ses sentiers de nombreux citadins
Qui contemplent ravis cet écrin de verdure !

→ À l'école...

CP et CE1



Visite du domaine viticole de Mâlain

Lundi 21 septembre nous sommes allés dans les vignes de Monsieur et Madame Bouillot-Salomon.

Nous avons cueilli du raisin et des feuilles de vigne. Dans la cuverie, nous avons regardé le papa de Ludmilla presser le raisin. Nous avons vu un pressoir horizontal électrique et un ancien pressoir vertical. Nous avons goûté le jus de raisin, il était très sucré ! C'était génial ! Nous avons appris beaucoup de choses sur la vigne. Merci beaucoup pour cet après-midi !





Etat des lieux



Où en est-on aujourd'hui de ?

Le point sur les dossiers en cours et à venir :

L'action publique, de part les procédures qu'elle engendre, des collaborations diverses qu'elle doit coordonner, de la réglementation qui s'impose, donne parfois l'impression d'immobilisme, que rien ne bouge. Ceux qui y participent directement ont une toute autre vision. Il en est ainsi des affaires de la commune.

* *Extension de l'école élémentaire, réhabilitation de la mairie et de la bibliothèque, aménagement du parvis*

La bibliothèque et la salle du conseil, situés à l'étage ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi que l'ensemble des services en rez-de-chaussée (marches, largeurs de portes, etc ...)

La disposition des 3 classes élémentaires n'est pas fonctionnelle, la circulation des élèves entre les classes est difficile, il n'y a pas d'entrée vraiment définie. De plus les locaux scolaires sont étroits, il faut envisager une 4^e classe.

Les locaux de la mairie sont également exigus et non fonctionnels ne permettant pas l'accueil du public ainsi que la confidentialité des relations.

L'ensemble des locaux est très mal isolé, les coûts de fonctionnement sont très élevés.

Les sanitaires sont en nombre insuffisants et inadaptés.

L'espace public devant la mairie doit être mis en sécurité.

C'est donc un projet conséquent qui est inscrit dans l'opération Cœur de village avec le conseil régional.

Nous avons élaboré un cahier des charges qui nous a permis de lancer une consultation dans le but d'avoir un architecte. Si les différentes phases préparatoires se déroulent sans anicroche, nous pourrions débiter les travaux d'ici un an.

Toute notre réflexion est guidée par le souhait de limiter les coûts d'investissement par une optimisation des choix concernant les options fonctionnelles, les matériaux les équipements mais aussi par la nécessité de faire baisser les coûts de maintenance (chauffage, eau, électricité, contrats d'entretien), coûts actuellement très élevés.

* *Modification simplifiée du PLU*

Terminée ! L'enquête publique s'est tenue en septembre.

Cette modification a été possible car elle ne portait pas sur une zone déjà constructible ou une zone qui changeait de destination pour devenir urbanisable.

Cette modification était nécessaire à l'implantation d'activités agricoles bio dans la zone située sous la gare. Ces terres accueilleront un élevage de poules, un élevage d'escargots, une culture de plantes aromatiques et médicinales.

C'est une ferme collective diversifiée qui naît à Mâlain puisque d'autres porteurs de projets en agriculture paysanne et biologique devraient s'associer (maraîchage, boulangerie paysanne, etc...) D'autres types de projets pourraient se développer : café culturel, épicerie coopérative...

* *Aménagement de la zone derrière la mairie*

Nous avons rencontré le bureau d'aménagement foncier et d'urbanisme qui nous a préparé un cahier des charges destiné à désigner un cabinet spécialisé chargé de nous assister en la création d'une association foncière sur le secteur 1AU du village.

Cette zone est très morcelée eu égard au nombre de propriétaires concernés. Il semble donc difficile d'imaginer que le développement de cette zone pourra se faire spontanément.

La création d'une association foncière urbaine de projet permettra la cession des terrains après avoir réalisé un projet associant une opération de remembrement et une opération d'aménagement.

Cet outil est probablement le plus respectueux des propriétaires qui sont incités à s'associer pour devenir eux-mêmes les aménageurs. Les propriétaires seront contactés lors de la mise en place de l'association foncière.

Il faudra définir ensemble l'opération d'urbanisme mais cette zone devra accueillir une population nouvelle nécessaire au maintien du dynamisme démographique. Il serait souhaitable d'avoir des lots destinés à l'accession à la propriété mais aussi des logements locatifs. Certains pourront être adaptés aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées qui souhaitent rester (ou s'installer) à Mâlain dans des habitats conçus dans ce but.

Le projet devra être en harmonie avec le paysage et l'environnement, basé sur le respect de la nature, favorisant la vie communautaire, avec des aménagements et des constructions conçus sur le principe du développement durable.



Prescripteur ::
Economiste de la construction

Concepteur ::
Plan - Permis de construire - Suivi de chantier

Réalisateur ::
Entreprise générale de bâtiment

Sébastien Sarkisoff
6 rue des Trois Sources - 21410 Mâlain
Tél. 09 63 29 71 93 - www.axiome-batiment.fr





Etat des lieux



* Aménagement, sécurisation de la départementale

Suite à une consultation effectuée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage nous avons retenu la proposition de Mme Jacotot. Son cabinet connaît très bien notre village puisqu'il a déjà réalisé une partie de notre étude Cœur de village et les rues de Sercey et Boudrot. Nous lui avons demandé d'intervenir sur les quatre carrefours de la départementale qui traverse notre village ainsi que les deux entrées.

Nous lui demandons un travail dans un esprit village identitaire pour Mâlain et surtout pas routier et urbain. Notre objectif est donc de procéder à quelques aménagements de voirie afin d'améliorer la circulation piétonne et sécuriser les carrefours en utilisant des matériaux correspondant à l'identité du lieu (pierre naturelle, sols calcaires), respectueux de l'environnement et de l'intégration paysagère.

* Enfouissement des réseaux :

N'en déplaise aux hirondelles, une rue sans fils aériens, sans toiles d'araignées, sans poteaux en béton, c'est vraiment plus beau !

L'enfouissement de la moitié de la rue Maurice Béné s'achève mais la chaussée restera quelques mois en l'état, car il nous faut attendre la réfection du réseau d'eau potable avant d'aménager la voirie. Cette compétence est du ressort de la communauté de communes.

Nous avons demandé une programmation rapide de la deuxième partie de la rue, ainsi que les rues de la poste, Gaudot et du pont. Il nous faudra peut-être faire des choix lorsque les premières estimations financières nous parviendront.

* loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République)

Elle réorganise les compétences entre les différentes collectivités (communes, communauté de communes, département, région). Les communes sont dépouillées de certaines de leurs compétences au profit des communautés de communes. Ainsi, elles géreront désormais l'assainissement ainsi que l'urbanisme. Sur ce dernier point, les communes ont la possibilité de conserver cette compétence si une minorité de blocage s'y oppose.

* Communes nouvelles

Dans ce contexte, nous devons préparer l'avenir et réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour exister au sein de la communauté de communes, conserver nos capacités budgétaires et nos compétences, renforcer nos mutualisations. Une solution pourrait être la création d'une commune nouvelle.

Nous pourrions nous regrouper avec d'autres communes dans le but de créer une nouvelle identité territoriale. Une réflexion est menée actuellement avec Ancy et Prâlon.

→ Vente des 4 vents Samedi 28 / 11

de 13h30 à 17h - Salle paroissiale

Merci à vous tous qui viendrez nous encourager
et participer au colis des personnes
de plus de 70 ans

→ Repas des aînés

**A partir de 35 ans en sport
vous pouvez être vétéran....**

**Dans les entreprises vous êtes senior
à partir de 45 ans.**

Alors pourquoi pas participer
au repas des aînés dès 65 ans ?
Le CCAS a le plaisir de vous inviter
à la salle des fêtes le

dimanche 17 janvier à midi

Invitation personnelle remise courant décembre
Inscription en mairie auprès de Francette

→ Marché de Noël

Vendredi 4/12 à partir de 19h

Samedi 5/12 de 10h à 12h

A la salle des fêtes - Les P'tits Mâlain's

→ Fête de Noël

vendredi 18/12

Goûter avec le père Noël
repas + soirée

→ vœux

de la municipalité

samedi 09/01

18h à la salle des fêtes



Notre école

Notre école s'appelle Georges PARIZON. C'était un directeur de l'école. Il a été déporté pendant la deuxième guerre mondiale et est mort dans un camp de concentration.

Nous avons 5 classes, 2 en maternelle et 3 en élémentaire. En élémentaire les CP-CE1 sont avec Mme ROYER, ils sont 29. Mme DEVELLE, la nouvelle maîtresse, a 23 CE2-CM1 et il y a nous ! Nous avons 2 cours d'école et une structure périscolaire dans laquelle on mange le midi et après l'école on y fait des NAP (nouvelles activités périscolaires).

Une partie de l'école est dans le même bâtiment que la mairie.



L'école et la mairie



Valentin, Carla, Maëlys, Marie, Anaëlle



Zoom sur notre classe



C'est la récréation !



Notre Classe

Dans notre classe, il y a 11 CM2 et 10 CM1. Il y a 12 filles et 9 garçons + 1, c'est notre enseignant : Nicolas BENE-TON

Il y a des rideaux verts et des autres bleus. Il y a un coin lecture où tous les matins on fait la date et la météo en anglais. Il y a un coin jeux avec des Lego. Il y a deux grands tableaux blancs à feutre. A côté de la classe, il y a une salle informatique.

Maëva, Rudy, Garice, Thomas, Lisa



C'est nous !





Nos villages

Mâlain



Mâlain se situe en Bourgogne, à 25 km de sa capitale Dijon. Mâlain a 750 habitants (les Mâlinois). C'est un village très ancien. Nous avons un château du moyen-âge, des ruines de maisons romaines lorsque le village s'appelait Médiolanum et un musée.

On peut aller à Dijon en train en 15 minutes. Nous avons une école, une salle des fêtes, un terrain de football, une aire de jeux mais peu de commerces, juste un fleuriste et un restaurant. Nous avons aussi une église avec un cimetière. Près de l'école, nous avons un bâtiment périscolaire pour la cantine et la garderie. Il y a un monument aux morts. Nous avons deux centres équestres, une école de danse, du cirque et du judo.

Zoéline Angèle Lucas Damien Alexandre

Savigny-sous-Mâlain

A Savigny, nous sommes 200 habitants. C'est un petit village très sympathique et accueillant. Nous avons une nouvelle salle des fêtes. Nous avons une école mais elle a fermé car il n'y avait pas assez d'enfants. Elle sert à présent de bibliothèque et d'école de peinture. La cour de l'ancienne école est maintenant un parc et devant ce parc, il y a l'arrêt de bus.

Rébecca, Eulalie, Lucie, Agathe



Baulme-la-Roche

Nous sommes 115 habitants. Il y a une petite source et une très haute falaise.

Jules

Blaisy-Bas

J'habite à Blaisy-bas, un village de 700 habitants.
Bastien

Prâlon

Les enfants de ce village viennent aussi à l'école de Mâlain mais cette année il n'y en a pas dans notre classe.

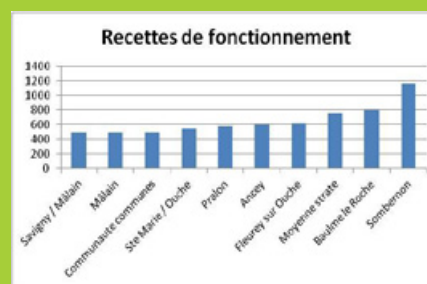
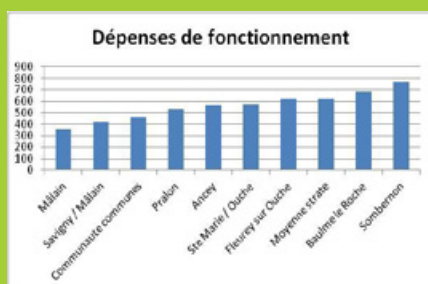


■→ pôle administratif →→→ les finances

Synthèse réalisée par Pascal Chauvenet

■■■ Budget de fonctionnement

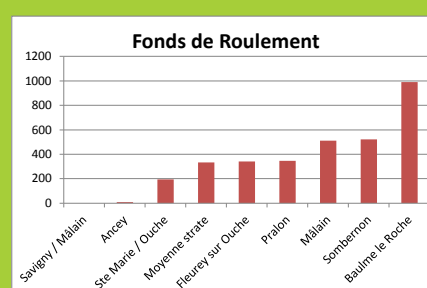
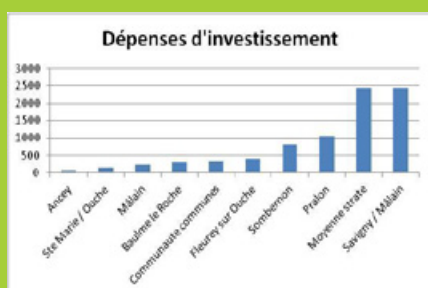
Au niveau du budget de fonctionnement, Mâlain, avec 358€/hab en dépenses et 490€/hab. en recettes, se situe bien par rapport à ses voisines, surtout si l'on intègre le fait que les dépenses de personnel sont proportionnellement plus importantes pour les petites communes que pour les plus grandes.



■■■ Investissement et fonds de roulement

Les dépenses d'investissements comprennent les remboursements d'emprunt en capital. Les chiffres reflètent aussi la politique de chaque commune sur l'année 2014.

Le fonds de roulement représente la trésorerie accumulée au fil des années, chiffre ramené par habitant.



■■■ Dette encours et annuité

La dette par habitant de Mâlain est de 418 € pour une charge de remboursement annuelle de 27 €. C'est un des endettements les plus faibles de la communauté de communes. Ce chiffre peut être rapproché du fonds de roulement par habitant de 512 €. Il y a donc moins de dettes que d'épargne par habitant.



Comparatifs des communes limitrophes de Mâlain

en Euros par habitant (chiffres issus des budgets arrêtés au 31 Décembre 2014)



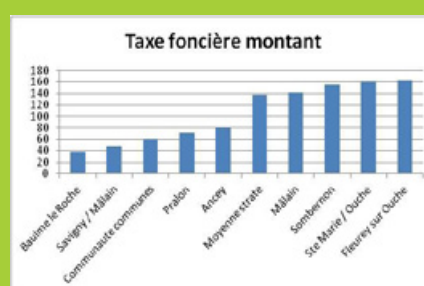
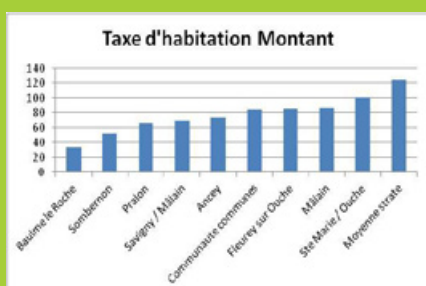
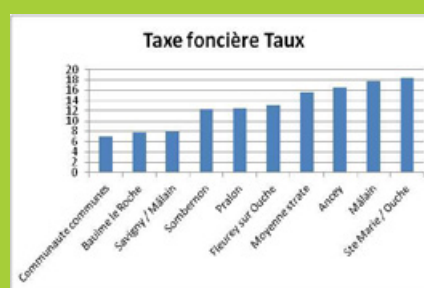
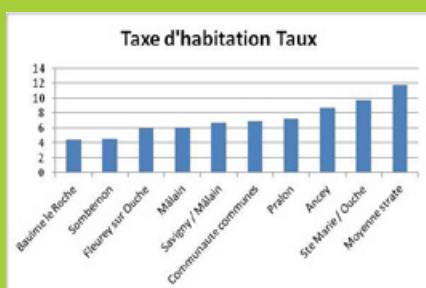
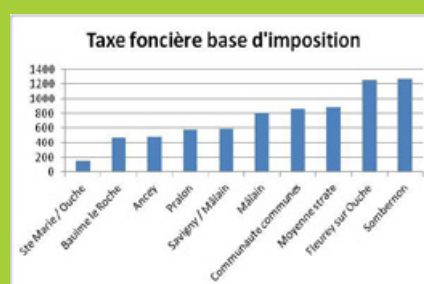
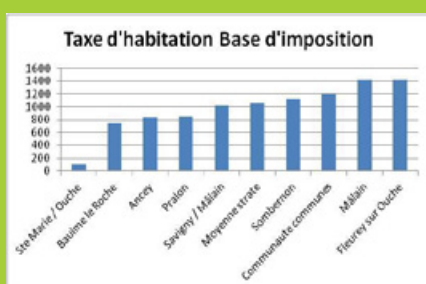
La fiscalité

Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit, **la taxe d'habitation** est due pour votre habitation principale mais aussi pour votre résidence secondaire. Elle est calculée sur la valeur locative nette qui elle-même est égale à la valeur locative cadastrale du local diminuée, s'il s'agit de votre résidence principale, d'abattements obligatoires (pour charges de famille) ou facultatifs (en fonction du revenu, d'un handicap ou d'une invalidité...). Enfin, sur cette valeur locative nette, s'appliquent les taux votés par la commune et éventuellement par l'intercommunalité ou calculés par l'administration pour les syndicats intercommunaux, les taxes spéciales d'équipement et la taxe GEMAPI.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie dans la commune où est situé l'immeuble. Le revenu cadastral constitue la base d'imposition. Il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement

de 50 %. La valeur locative cadastrale (VL 70) correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Ce loyer est ensuite actualisé et revalorisé. L'abattement forfaitaire de 50 % permet de prendre en compte les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation. La valeur cadastrale est établie pour ces taxes pour l'année entière d'après la situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Si vous avez apporté des améliorations à votre construction (d'où une augmentation de sa valeur locative) en cours d'année, elles ne seront prises en compte que l'année suivante, au 1^{er} janvier. Les taux, appliqués à la base d'imposition, sont votés par les collectivités territoriales : communes, intercommunalités et départements.

Les taux et les montants des graphiques ne concernent que la part communale de ces taxes.





Associations Mâlinoises



→ Les Sorcières en Foire

*L'Assemblée générale des Sorcières 2015
et élection du nouveau conseil en janvier*

L'association les Sorcières en foire a organisé le samedi 14 novembre à la salle des fêtes de Mâlain son assemblée générale pour clore l'année 2015 et présenter le bilan de la X^e Foire et recevoir vos doléances. Cette soirée a été aussi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles.

Pour ne pas s'endormir sur notre réussite et préparer l'avenir, la première AG de 2016 aura lieu le vendredi 15 janvier 2016 à 20h30 à la salle des fêtes. A l'ordre du jour l'élection du nouveau conseil d'administration de l'association, présentation de quelques idées pour la future foire et des autres événements de l'association pour l'année 2016. Pour rappel, 20 postes sont à pourvoir au sein de notre conseil. Si l'engagement dans cette aventure humaine peut effrayer, notre fonctionnement depuis deux ans en groupes de travail (exposants, communication, sécurité, administration, finances, restauration, décors, animation, vie associative...) permet à chacun de trouver sa place et,

en fonction de ses compétences et de ses envies, de participer à l'évolution et à la réalisation de la Foire. Sans faire injure aux membres actuels, la féminisation du conseil serait certainement un plus. Nous comptons sur vous. Les candidatures sont à déposer en janvier au domicile du président David Milhem ou par email à l'adresse suivante : benevoles.sorcièresdemalain@gmail.com

Bonne fin d'année

Le conseil des sorcières



→ Le Foyer Rural

Nous démarrons la saison avec une centaine d'adhérents :

A la danse nous avons deux cours de classique et quatre cours de moderne. Depuis deux ans nous avons eu des demandes pour les classiques qui en faisaient depuis quelques années de séparer celles-ci des nouvelles. Ce qui a été fait cette année, mais malheureusement, nous n'avons pas les élèves qui étaient concernées !

Les cours se déroulent le mardi à partir de 17h30 et le jeudi à partir de 18 heures.

Le cirque a repris avec Nadège, notre nouvelle intervenante. Nous n'avons pas beaucoup d'adeptes cette année dans les deux cours. Alors si vous avez des jongleurs en herbe, n'hésitez pas à venir le mercredi de quatorze à quinze heures. Le Yoga a bien démarré avec une douzaine de participants au cours du mardi à la salle de la mairie de 20h à 21h15.

Les cours d'encadrement sont dispatchés le lundi à Saint-Victor-sur-Ouche de 14h à 16h le mardi à Mâlain de 20h à 22h le jeudi à Mâlain de 14h à 16h30 et de 20h à 22h.

La gymnastique compte une quinzaine de participants le jeudi de 20h30 à 21h30.

Le foyer rural a participé à la solidarité envers Isabelle et Didier en leur faisant cadeau des cours de leurs enfants pour l'année 2015/2016, étant pour l'un au cirque et l'autre à la danse.

Nous organisons toujours les séances de cinéma, en septembre nous avons eu « Les Mignons », au mois d'octobre « Vis et Versa » et pour le Ciné-Vacances de Noël le mercredi 16 décembre à 15h il y aura « Hôtel Transylvanie 2 ».

Une activité vous manque ou manque à vos enfants, venez nous rejoindre.

À bientôt !

La présidente, Christine Beilloin



Associations Mâlinoises



→ Le JCVO

La nouvelle rentrée pour le Judo Club de la Vallée de l'Ouche s'est effectuée en septembre suite à la fête du sport organisée par la communauté de communes. L'occasion nous a été donnée de mettre en avant notre sport et ses diversités puisque nous accueillons les disciplines telles que le Taïso (renforcement musculaire des judokas), le Jujitsu (ancêtre du judo et des arts martiaux japonais) et le judo qui peut être pratiqué dès l'âge de 4 ans dans la catégorie « Eveil ».

Deux professeurs, chacun dans leur catégorie, encadrent les licenciés ; ainsi Philippe MAURICE gère les cours du groupe « éveil » au groupe « poussin » alors que Joris ANTONIOLI prend en charge le groupe des Ados-Adultes. Les deux enseignants se partagent aussi les cours de Taïso qui ont lieu 3 fois par semaine.

Le club enregistre pour ce début de saison environ 150 licenciés dont 1/3 pour l'activité « Taïso ». Le reste des licenciés se partage de façon quasi homogène entre les différentes catégories. Et si les aficionados restent fidèles à leur activité, nous comptons environ 40% de nouveaux arrivants qui se regroupent essentiellement dans les catégories « éveil » et « taïso ».

Un début de saison qui a été marqué par des événements majeurs : outre la fête du sport à laquelle nous avons participé, le JCVO a organisé un stage de cohésion mi-septembre autour de ses licenciés à partir de la catégorie poussin 2. Une journée ludique avec une matinée judo mais aussi un peu de tir à l'arc, de la sarbacane et du kayak à Sainte-Marie-sur-Ouche grâce au prêt gracieux de matériel par l'ASKA.

Philippe MAURICE a, pour sa part, pris en charge l'organisation d'une journée multi-arts martiaux qui s'est déroulée à Somberron. Une occasion pour tous de découvrir et de s'essayer au karaté avec le club de Lentenay, à l'Aïkido avec le club de Somberron, au jujitsu et au judo avec le JCVO.



Et enfin, samedi 17 octobre les accros au judo ont pu se rendre à Paris-Bercy en bus afin d'encourager les judokas français lors du grand SLAM : un tournoi international où se retrouvent les élites de chaque pays. Les jeunes en ont profité pour récolter quelques autographes de leurs sportifs préférés.

L'année va se poursuivre au rythme des interclubs et des compétitions selon l'âge et le niveau de nos jeunes. C'est reparti sur les tatamis !

Karine Martin pour le bureau du JCVO





→ Les chasseurs

Petit coup de gueule...

Nous avons pour habitude de vous communiquer des informations ayant pour but de vous informer de façon positive mais pour la première fois je profite de notre bulletin municipal pour vous informer d'un acte de dégradation sur une de nos installations.

Comme je vous l'avais précisé dans une précédente édition, nous avons mis en place sur notre territoire de chasse des postes de tir surélevés de façon à apporter un maximum de sécurité pour tous les usagers de la nature lors de nos battues. Je précise que ces structures n'ont absolument pas pour but d'accroître nos performances de prélèvements comme j'ai déjà pu l'entendre.

Certaines âmes, très probablement persuadées d'effectuer un acte en totale adéquation avec leurs convic-

tions, se sont acharnés sur une de nos structures afin de totalement la détruire.

De cette manière, la (les) personne(s) ayant commis cet acte de dégradation ont réussi à démontrer que contrairement à l'intelligence, la bêtise n'a pas de limite ! Bien évidemment, suite à cet acte, un dépôt de plainte a été déposé auprès des services de gendarmerie pour dégradation volontaire.

Vous pourrez vous rendre compte des dégâts occasionnés sur notre installation au travers des photos jointes.

En tant que chasseurs, nous sommes persuadés qu'il y a de la place pour tous au travers des différentes activités pratiquées au sein de notre nature mais il ne semble pas que tout le monde partage cette philosophie.

J'en profite donc pour vous rappeler que nous ouvrons toujours nos portes lors de demi-journées de chasse afin de faire découvrir aux non initiés notre univers afin que ces personnes puissent juger en toute objectivité notre activité cynégétique favorite. Pour les personnes intéressées, je vous invite à prendre contact avec moi en vous rapprochant de notre secrétaire de mairie qui possède toutes mes coordonnées.

Lionel BORGEOT

*Président de l'association
des chasseurs de Mâlain*



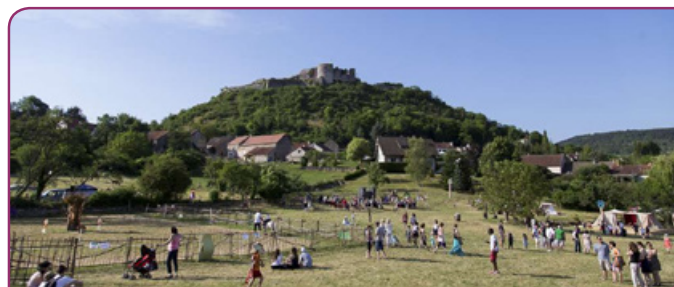
→ Le GAM

Le château, saison 2015

Le 25 octobre le château ferme ses portes pour l'hiver après une saison bien remplie et pleinement réussie.

La désormais traditionnelle Fête de Printemps aura été un succès : les animations des Croisés de Mediolano en tenue médiévale, la troupe de musiciens déambulant dans tout le château, les artisans locaux exposant dans les appentis et aussi le jambon en sauce grillé au feu de bois ont attiré de très nombreux visiteurs qui se sont promis de revenir l'année prochaine.

La Fête des Sorcières aura été un point d'orgue dans la saison. Désormais intégré au parcours de la fête, le château aura attiré près de 5000 visiteurs : une fréquentation record !



Venus visiter les lieux, certains pour la première fois, beaucoup ont découvert et admiré le patrimoine que représentent le château et la vue sur la vallée. Les animations et les artisans présents ont été remarquables et appréciés tant par l'originalité que par la qualité de leurs présentations. Crêpes et boissons auront été également appréciées et littéralement dévalisées !

Le chantier d'été aura tenu ses promesses : la tour qui a reçu un plancher en bois protégeant la nouvelle étanchéité réalisée au printemps ; dans la cuisine le



Associations Mâlinoises



dallage du sol a été complété et l'escalier plafonné ; la salle haute du corps de garde a retrouvé son pignon ; le plafond à la française que nous avions entrepris de reposer l'an passé sur la salle attenante à la tour a été complété. Grâce aux Sorcières qui en assurent le financement, nous allons pouvoir couvrir la salle d'une toiture, réaliser la zinguerie et relier chéneaux et descentes à la citerne pour l'alimenter. Bien encadrés par les bénévoles du Gam, travail et détente ont rythmé le chantier qui ne laissera que de bons souvenirs à tous.

Tout au long de la saison d'autres animations ont attiré le public pendant les ouvertures du week-end : Les Croisés de Mediolano ont présenté différents aspects de la vie quotidienne au Moyen-Âge ; M. Cuenot a assuré la visite botanique dans un parcours à travers les jardins et autour du château ; «Les Estournelles» nous ont offert un concert de musique baroque et l'ensemble «Les Canarios», de la musique Renaissance.

Et bien sûr les visites guidées et les journées du patrimoine ont aussi attiré les nombreux amateurs passionnés venus (re)découvrir ce site exceptionnel que représente Mâlain avec sa grotte préhistorique, sa ville antique, son château médiéval, son musée, ses mines et carrières...

La vigne, les jardins et la roseraie qui font le bonheur des visiteurs tout au long de la saison ont aussi été chouchoutés par les bénévoles.



Cette année aura aussi été marquée par la parution du livre de Louis Roussel « Mâlain – Histoire et Patrimoine ».

Disponible aux heures d'ouverture du château et du musée ou en s'adressant à Madame Rabilloud. Vendu 35 € au profit de la restauration du château de Mâlain, il comporte 300 pages richement illustrées en quadrichromie.

Élaboré à partir de recherches en archives, des fouilles réalisées par l'auteur et le Gam, d'enquêtes sur le terrain, de lectures et de témoignages, il traite aussi bien de la formation du paysage que de l'histoire des hommes qui l'ont façonné de la Préhistoire à nos jours, des traces qui en subsistent dans le sol ou dans le bâti, des familles qui y sont enracinées depuis longtemps, des lieux-dits, du parler et de la mémoire locale... Il devrait être complété dans un avenir proche par un DVD qui fera figurer tout ce que l'auteur a dû renoncer à inclure dans le livre pour ne pas le rendre trop lourd et illisible : photos, documents d'archives, témoignages oraux ou écrits, commentaires... Dans cette perspective, l'auteur vous invite à prendre contact avec lui (louisrousselgam@hotmail.fr) ou le Gam pour lui communiquer toutes vos observations et/ou les documents personnels que vous aimeriez voir figurer sur ce support : photos de parents, de classe, de mariage, de scènes de la vie villageoise... ; documents et témoignages de la vie associative ; mémoires familiales... La liste est ouverte dès lors que le document ou le témoignage peut contribuer à enrichir le patrimoine d'un village à bien des égards unique car riche d'un patrimoine multiple, géologique et naturel autant qu'historique.

Une saison vraiment bien remplie !

Tout cela aura été réalisé grâce à la présence et à l'investissement constant des bénévoles du GAM, de Mâlain et de ses environs. Grâce aussi à la présence des associations des Croisés de Mediolano et des Sorcières, ainsi que d'une dizaine de jeunes venus de France, d'Espagne, du Canada et de Tchèque qui ont répondu présent pour le chantier d'été.

Tout au long de l'année le château et le musée ont besoin de bénévoles pour les animer et les entretenir : rejoignez l'équipe et investissez-vous dans le domaine qui vous intéresse le plus, gardes, petits ou grands travaux, jardinages, entretien, animations, inventaire des collections etc.. les occasions sont multiples !





40 rue Boudrot • 21410 Mâlain
Tél. / Fax : 03 80 49 75 81

Plomberie ■ Sanitaire
■ **Chauffage** ■
■ **Energies Renouvelables** ■

Installation ■ Réparation
Entretien chaudière
Fioul • Gaz • Bois
Salle de bain clés en mains

Menuiserie
Chaineaux
rue du Four - 21410 Mâlain

Menuiserie du bâtiment / Restauration / Patrimoine
Escaliers / Parquets / Agencement intérieur

03 80 49 72 33 - 06 71 87 29 82
www.menuiserie-chaineaux.com

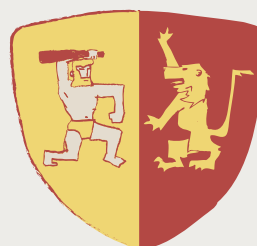
ATELEC



Une idée lumineuse pour tous vos travaux d'électricité :

- Dépannage
- Mise en conformité
- Réfection d'ancien
- Construction neuve
- Chauffage électrique
- Câblage informatique
- Industrie

5, Impasse des Tilleuls - 21410 MALAIN
Route de Saulon - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Tél./Fax : 03 80 23 64 75
Portable : 06 11 67 28 90



François & Claire
Bouillot-Salomon
Viticulteurs

Cave ouverte tous les jours
sur rendez-vous

Tel : 06.73.56.14.00



SUPER U
SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNE - 21540 SOMBERNON
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17

Aec Espace Pub

Objets et cadeaux publicitaires

4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain
Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08
E-mail : aec.espace.pub@wanadoo.fr

Le PIZZAIOLOGUE



le spécialiste de la pizza à emporter

Egalement fait maison :
Nems, rouleaux de printemps

depuis
10 ans
sur Mâlain

Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h
Entre l'église et la Mairie

☎ 06 83 00 43 30

ROSE
BEAUTÉ

Etre belle, c'est voir la vie en rose !
Votre institut de beauté, la passion de l'excellence

SALON D'AMANDINE
455 RUE DE BOURGOGNE
21410 PONT DE PANY
Tel : 03 80 54 30 23

*Épilation, soins du visage
et du corps, beauté des mains et
des pieds, maquillage, pose d'ongles en gel...*